



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Le 12 novembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué en date du 6 novembre 2025, s'est réuni en l'Hôtel de Ville à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Hennequin, Maire.

La secrétaire de séance désignée est Madame Magdeleine Baby.

Etaient présents :

M. Jean-Claude Hennequin, M. Claude Couton, Mme Catherine Voisin, M. Damien BAUDRY, Mme Magdeleine Baby, M. Alexandre Riboulot, Mme Caroline Genty, Mme Claire Lemoine, Mme Chantal Morio, Mme Béatrice Thauvin, M. Jean-Marc Gault, Mme Edith Lemaignen, Mme Christiane Mercy, Mme Valérie FURET, M. Raphaël Ramette, M. Luc Galice et M. Jean-Pierre Palisson.

Absente représentée :

Mme Men CHIN par Edith LEMAIGNEN.

Absents non représentés :

Mme Charlotte Lacoley, M. Vianney Sénéchal, M. Olivier Bègue, Mme Aurore Casciello, Mme Laëtitia CREUZOT, M. Thomas Habarnau, M. Michel Jamet, M. Patrick Pollet et M. Michel Zabel.

En exercice : 27

Présents : 17

Représentés : 1

Votants : 18

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

1. Administration Générale – Mise à disposition de locaux communaux pour les candidats aux élections municipales de mars 2026

Rapporteur : Monsieur Claude COUTON

Approuvée à l'unanimité

2. Culture – Organisation du Marché de Noël pour l'année 2025

Rapporteur : Monsieur Alexandre RIBOULOT

Approuvée à l'unanimité

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.